



# Convocation du Conseil Municipal

## Commune de CINQUEUX

Cette lettre de convocation doit être adressée  
trois jours francs avant la réunion.  
(article L 2121 10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le 06 juin 2025

Vous êtes invité à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu en mairie, en séance ordinaire le

**Mardi 17 juin 2025**

**à 19 heures 00**

Avec l'ordre du jour ci-après :

- 1- Indemnité de budget allouée au comptable de la Trésorerie.
- 2- Vente d'un terrain – Rue de la Persévérance.
- 3- Répartition des sièges au sein de la CCPOH.
- 4- Exercice du droit de préemption urbain.
- 5- Instauration du Permis de diviser.

Questions diverses.

Point d'information :

- Cimetière : Arrêt de l'installation de cavurne par anticipation à la charge de la commune.

Agréez, , l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire,  
Philippe BARBILLON



*Les dossiers concernant cette séance sont consultables en mairie*